Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 79 (1943)

Heft: 39

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIXe ANNÉE — No 39 6 NOVEMBRE 1943

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *S.L.V. et S.P.R.* — VAUD : *Nos instruments de travail.* — *Cours de musique sacrée.* — GENÈVE : *Lettre à M. le chef du Département des finances.* — NEUCHATEL : *Nécrologie : G. Stroelé.* — *Cours de ski.* — CONVOCATIONS.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : CH. MÉGARD : *Questions d'actualité : en face de la vie.* — CHARLES JUNOD : *Messages.* — L. DUNAND : *Travaux manuels et personnel enseignant.* — W. Z. : *Géographie pratique.* — TEXTE LITTÉRAIRE. — RÉCITATION : MARCELLE PELLAUX-COUSIN : *Ma poupée.*

PARTIE CORPORATIVE

S. L. V. — S. P. R.

Dimanche 24 octobre s'est tenue à Soleure, sous la présidence du du Dr Junod, président de la S.P.R., la séance annuelle des représentants des deux associations suisses d'instituteurs.

En ouvrant la séance, le président releva l'utilité de ces réunions, où divers problèmes concernant l'Ecole suisse sont étudiés en commun. Sur le plan national, il faut d'abord apprendre à nous connaître : notre tâche est la même, et c'est en parfaite harmonie que nous devons œuvrer. En défendant ainsi l'unité suisse, nous en arriverons facilement sur le plan international à défendre l'unité humaine ; notre tâche de demain sera de renouer les fils déchirés qui devront de nouveau, lorsque le canon se sera tu, réunir tous les éducateurs du monde. Nous tombons d'accord qu'aujourd'hui déjà nous devons prévoir nos **relations futures avec nos collègues étrangers**. De grands devoirs attendent la Suisse : sans entrave ses écoles ont pu continuer à travailler ; librement ses instituteurs ont pu se réunir et s'occuper, sans contrôle, par la plume ou la parole, de questions professionnelles diverses. Combien sont-ils les pays qui ont eu ce privilège ? Quels sont-ils ceux qui peuvent encore envisager l'avenir et penser en toute sérénité à la réédification d'un monde meilleur ? Nos collègues alémaniques reçoivent encore le journal des instituteurs de Suède ; le *Schoolmaster*, du National Union of Teachers d'Angleterre nous parvient avec beaucoup de retard, et c'est tout ; nous sommes sans autre nouvelle des associations qui forment la F.I.A.I. La paix réalisée, nos efforts devront tendre à rétablir les relations entre les instituteurs de tous les pays. Sera-ce par le canal de la F.I.A.I., ou par d'autres moyens ? Quoi qu'il en soit, la réconciliation des peuples sera de nouveau la préoccupation des éducateurs de tous les pays, et ceux que la tempête a miraculeusement épargnés devront être à la

tête du mouvement. Dès aujourd'hui les comités des deux associations ont la mission de se montrer vigilants afin, le moment venu, de travailler d'un commun accord. C'est dans cet esprit qu'un message amical est adressé à l'Union des Instituteurs de Suède. Si notre neutralité défend des relations officielles avec les belligérants, toute démarche officieuse et individuelle peut être tentée et est recommandable.

La paix revenue, que de misères solliciteront notre aide ! **Une action de secours** pour nos collègues malheureux est d'ores et déjà envisagée. S'il n'est pas possible d'agir en commun, un plan peut quand même être établi, unifiant les mesures à envisager ; les deux comités se tiendront en continuel contact, se renseignant mutuellement. Pour l'instant, nous demanderons au *Service des Internés* si quelques collègues ont besoin de secours immédiats.

Enquête sur les salaires et les retraites. — Les deux comités vont établir un tableau aussi exact que possible du traitement actuel et de la retraite des instituteurs dans les divers cantons. Ce tableau, dressé sur un modèle uniforme, viendra compléter celui que la S.P.R. a déjà établi.

Instituteurs au chômage. — Jeudi 28 ct se réunira la commission chargée d'étudier le postulat Roth. Nos associations seront représentées par leur président respectif. Sans leur donner un mandat impératif, diverses suggestions sont proposées qu'ils présenteront : diminution du nombre d'élèves par classe ; facilité pour les maîtres de prendre la retraite ; limitation dans la formation des maîtres. Nombreux sont les instituteurs suisses qui ont fait une carrière des plus honorables à l'étranger. Aujourd'hui déjà des mesures doivent être prises pour qu'un corps enseignant de chez nous puisse aller remplacer celui dont les pays voisins manqueront.

Enseignement par l'image lumineuse. — Quelques renseignements sont donnés sur l'activité de la commission qui s'en occupe. La S.P.R. a décidé de la soutenir par une modeste subvention, ce qui est enregistré avec satisfaction par nos collègues du S.L.V.

Tableaux scolaires. — La publication de nouveaux commentaires français des Tableaux Scolaires est vivement désirée. Le comité S.P.R. étudiera la meilleure façon de satisfaire à ce vœu.

Les débats ont été empreints de la plus franche cordialité ; une fois de plus les Romands ont pu se convaincre de l'amabilité de leurs collègues alémaniques et s'en féliciter.

La veille, à Bienne, le Comité central de la Romande a tenu une longue séance consacrée spécialement à l'*Educateur*. Ce problème capital paraît être en voie d'heureuse solution et nous donnerons prochainement tous renseignements à ce sujet. L'assemblée annuelle des présidents de sections, des correspondants et des rédacteurs avec le Comité central a été fixée au début de décembre et le problème sera revu dans son ensemble à cette occasion.

VAUD

NOS INSTRUMENTS DE TRAVAIL *(fin)* [1]

Je terminerai cette courte étude en mentionnant un instrument de travail inconnu chez nous, et qui, par son caractère éducatif, dépasse en valeur tous les diapositifs, images ou autres conférences. Il s'agit du renouvellement des maîtres par des cours qui leur seraient destinés.

L'Ecole normale fournit aux instituteurs un bagage extrêmement restreint. Ce sont des études secondaires où l'on voit passablement de choses qu'on ne peut travailler en profondeur. Si l'on considère les branches les unes après les autres, on se rend compte que les gymnases, par exemple, vont beaucoup plus loin et dans tous les compartiments. Relevons, en passant, que le brevet délivré par l'Ecole normale ne donne aucun droit à l'immatriculation à l'Université, et cela dans aucune faculté. Je ne reproche rien ici à l'Ecole normale qui fait ce qu'elle peut dans le cadre qui lui est imposé, mais je constate seulement que le maître d'école a relativement peu à sa disposition au sortir de ses études. Il devra donc compléter son bagage, se cultiver, et cela dans des conditions pas toujours faciles. Le maître qui ne s'astreint pas à ce travail personnel de culture sombre dans une routine dangereuse et perd le contact avec les progrès et les découvertes qui se réalisent chaque jour ; il perd ainsi contact avec la vie qu'il ne pourra maintenir dans son enseignement et dans sa classe. Pour se faire une idée de ce que peut représenter cette perte de contact, il suffit de s'imaginer l'enseignement des sciences chez un maître qui, pendant trente ans, aurait ignoré les découvertes scientifiques.

J'irai plus loin : il ne suffit même pas de « se tenir au courant ». Si l'on veut rester vivant et enthousiaste dans son enseignement, il faut garder le contact aussi avec l'étude, il faut se remettre à l'étude. Or, si l'on veut que les maîtres se remettent à l'étude, il faut les aider. Il y a un gros travail à organiser dans ce domaine parce que tout est à créer. Il s'agirait, d'abord, de mettre à la disposition du corps enseignant des spécialistes, professeurs d'Université et autres, qui découvriraient aux maîtres les secrets de leurs spécialités tout en leur proposant des travaux adéquats. Nous aurions ainsi l'occasion de travailler, d'approfondir, de faire le tour d'un sujet tout en nous maintenant au courant de l'actualité. Ce serait également l'occasion de sentir notre infériorité et de comprendre que chaque branche d'étude est un monde qui offre des possibilités infinies d'investigations et de travail. Ce serait surtout l'occasion de donner à chacun le désir de se cultiver, la passion de l'étude ; ce serait le moyen le plus sûr de faire la guerre à la routine. Est-il nécessaire de préciser que l'on pourrait passer en revue, et par étapes, toutes les branches, aussi bien le dessin et la géographie que les mathématiques ou le français? La réalisation de tout cela? — Organisation de cours de

[1] Voir *Educateur* Nos 34, 36, 37 et 38.

vacances. Tandis que l'Etat offrirait les cours, le corps enseignant serait appelé à sacrifier une ou deux semaines de vacances, et quand je dis « sacrifier », le terme est impropre, car, pour la plus grande partie des maîtres, le « sacrifice » serait très agréable, j'en suis sûr.

Pour l'immédiat, la formule utilisée actuellement dans les cours pour la préparation du brevet primaire supérieur pourrait être appliquée avec de légères modifications. On s'acheminerait ainsi vers l'octroi de l'instrument de travail le plus merveilleux que l'on puisse offrir au corps enseignant. R. M.

COURS DE MUSIQUE SACRÉE

La Commission musicale du 5e arrondissement ecclésiastique organise à l'Aula du Collège secondaire d'Yverdon, le *samedi 13 novembre*, dès 14 heures, un cours de musique destiné aux chantres et organistes d'église, dont voici le programme :

1. *Notre culte : Liturgie et chants*, par MM. Guignard, pasteur et Piaget, organiste.
2. *Ce qui fait un beau cantique*, texte et musique, par M. Ad. Delisle, instituteur.
3. *Quelques conseils pratiques pour le toucher de l'orgue-harmonium*, par M. Piaget, organiste.

Le cours est gratuit, et tous les collègues qui s'intéressent à la musique d'église y sont très cordialement invités. On voudra bien se munir du psautier.

GENÈVE

La lettre suivante a été adressée à M. le Chef du Département des Finances, fixant les revendications du personnel cantonal :

Genève, le 28 octobre 1943.

Monsieur François PERRÉARD,
Conseiller d'Etat chargé du Département des Finances, GENÈVE.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous confirmer les revendications que nous vous avons présentées au cours de notre entretien du 18 octobre écoulé.

Les représentants autorisés de la quasi-unanimité du personnel cantonal vous demandent instamment de bien vouloir consentir à tous les fonctionnaires et employés de l'Etat une allocation extraordinaire d'automne basée sur les normes suivantes : *fr. 250.*— pour tout marié ayant 2 enfants ou charges légales correspondantes ; *fr. 200.*— pour tout marié, avec un ou sans enfant ; *fr. 180.*— pour tout autre fonctionnaire ou employé, étant entendu que les ménages de fonctionnaires ne toucheraient qu'une seule fois l'allocation minimale de fr. 180.-.

L'approche de l'hiver crée à chacun de grandes difficultés. Les salaires

et traitements actuels ne permettent plus d'équilibrer les budgets familiaux et rendent toute dépense extraordinaire impossible.

D'autre part, nous nous permettons de vous rappeler que la loi du 6 février 1943, instituant des allocations de renchérissement du coût de la vie et des allocations familiales, comportait des normes sensiblement plus réduites que les propositions extrêmement mesurées que le personnel vous avait soumises. De plus, cette loi contient un certain nombre d'exceptions à l'octroi d'allocations que nous trouvions contraires à l'équité en fin d'année 1942. En 1944, elles apparaîtraient par trop injustes si, contre toute attente, elles devaient demeurer en vigueur.

La hausse du coût de la vie atteint tout le monde.

La Commission consultative pour les questions de salaires instituée par l'ordonnance du 8 octobre 1941 du Département fédéral de l'Economie Publique s'est exprimée d'une manière catégorique à cet égard, notamment en ce qui concerne les célibataires, le personnel féminin et les familles comptant deux enfants ou plus. Tenant compte de l'évolution des prix de détail aussi bien que de la raréfaction de certains produits, cette Commission a établi un système de « taux normaux » d'adaptation des salaires auxquels on devrait se tenir.

Il importe, nous semble-t-il, que ces minima connaissent au moins la consécration pratique et effective des Collectivités publiques chargées de montrer l'exemple au patronat privé. Aussi nous plaisons-nous à relever le fait que le Conseil administratif de la Ville de Genève s'est inspiré des directives de la dite Commission. Nous demandons respectueusement au Conseil d'Etat de mettre une fois pour toutes un terme aux manières différentes de traiter le personnel municipal et les Services industriels, d'une part, et le personnel cantonal, d'autre part, en prenant favorablement en considération le plan d'allocations ci-dessous :

Une allocation mensuelle de vie chère est accordée, à partir du 1er janvier 1944, aux magistrats, fonctionnaires, employés et ouvriers réguliers ou temporaires de l'Etat de Genève, y compris le personnel des établissements hospitaliers faisant partie de l'assistance publique médicale, selon le barème suivant :

1. Mariés, célibataires, veufs, divorcés ou séparés qui assument l'entretien d'une ou plusieurs charges légales :

Traitements	jusqu'à	.	Fr.	5000.—			Fr.	95.—
»	de	.	»	5001.—	à	Fr. 5500.—	»	90.—
»	»	.	»	5501.—	»	» 6000.—	»	85.—
»	»	.	»	6001.—	»	» 6500.—	»	80.—
»	»	.	»	6501.—	»	» 7000.—	»	75.—
»	»	.	»	7001.—	»	» 7500.—	»	70.—
»	»	.	»	7501.—	»	» 8000.—	»	65.—
»	»	.	»	8001.—	»	» 8500.—	»	60.—
»	»	.	»	8501.—	»	» 9000.—	»	55.—
»	»	.	»	9001.—	et plus		»	50.—

2. Célibataires, veufs, divorcés ou séparés sans charge légale, le 50 % des prestations précitées.

Pour les employés compris sous chiffre 1, ainsi que le personnel engagé dans l'administration cantonale à titre temporaire, mais travaillant de façon constante, le salaire annuel — y compris les allocations précitées — ne pourra être inférieur à fr. 4800.—.

Le produit du travail du conjoint et celui des enfants de moins de 20 ans — pour autant qu'ils dépassent fr. 1800.— pour le (ou la) conjoint (e) et fr. 900.— pour les enfants, par année — seront compris dans le montant du traitement pour servir de base à ces allocations.

3. Allocations familiales.

Le personnel recevra, en outre, une allocation mensuelle de fr. 25.— par enfant (jusqu'à 20 ans).

Certes, nous ne méconnaissons pas l'effort que l'Etat a déjà accompli, l'an dernier, dans le domaine des traitements et nous en remercions les autorités. Mais nous rappelons qu'il ne s'agissait surtout que de revenir à la légalité et de parer en outre aux situations les plus tragiques. Les normes d'ajustement que nous vous soumettons restent encore au-dessous des calculs basés sur les nombres-indices d'août 1943. Cet écart ne manquera pas de s'accroître au cours de l'année prochaine. En d'autres termes, nous avons voulu tenir compte de la situation financière du Canton et de l'Etat. Elle a fait l'objet d'un examen approfondi de notre part qui nous autorise à penser que les présentes revendications restent intégralement dans le cadre d'une saine et sage gestion, attentive au caractère extraordinaire de la période que nous traversons. D'ailleurs, vous n'avez pas hésité, Monsieur le Président, à reconnaître, au nom du Conseil d'Etat, le bien-fondé de notre point de vue et nous vous en remercions.

Dans le très ferme espoir que vous pourrez donner force de loi à nos revendications, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Fédération genevoise des Associations de Fonctionnaires et Employés de l'Etat : Le Président : G. BOREL.

Pour l'Union des Corps de Police : Le Président : PAGE.

Pour l'Union du Corps enseignant secondaire : Le Président . F. PILLIONNEL.

Pour le Syndicat des Employés et Ouvriers du Département des Travaux publics du Canton de Genève : Le Vice-président : FRANÇOIS STRESS.

NEUCHATEL

NÉCROLOGIE

† **Georges Stroelé.**— La mort de Georges Stroelé survenue le 7 octobre a profondément peiné ceux qui ont eu le privilège de le voir à l'œuvre dans la S.P.N. où il a joué un rôle de premier plan.

C'est en 1899 qu'il fut nommé instituteur à Neuchâtel où pendant 40 ans il fit œuvre d'habile pédagogue.

Dès sa nomination, il suit avec un vif intérêt l'activité de la section du chef-lieu qui ne tarde pas à lui confier divers mandats, notamment celui de président. Il n'est guère de séances auxquelles il ne soit présent, et cette assiduité exemplaire, il la conserva jusqu'au moment de sa retraite. Il apporte sa contribution dans toutes les causes que soutient la « Pédagogique ». Pour elle, il sacrifie son temps sans compter, mettant à son service les ressources de sa belle intelligence, de son esprit clair, précis, méthodique, allié à une étonnante ingéniosité dans tout ce qu'il organise.

Très tôt, il mesure l'insuffisance de l'enseignement pédagogique neuchâtelois. Tout en poursuivant son activité professionnelle, il remédie à sa préparation par des cours universitaires. En 1911, la S.P.N. ayant décidé de soumettre aux autorités compétentes des propositions tendant à l'amélioration des études normales, elle charge G. Stroelé d'exposer ce douloureux problème resté jusqu'à présent sans solution. Il le fait dans cet admirable rapport que j'ai rappelé, ici même, l'année dernière. Ces pages sont à relire.

En 1920, il fait son apparition sur la scène pédagogique romande en qualité de rapporteur sur un des deux sujets portés à l'ordre du jour du congrès de Neuchâtel. Dès lors, G. Stroelé fait partie de la délégation neuchâteloise au comité central romand, et, en 1932, lorsque la direction de la S.P.R. fait retour à notre canton, il entre dans l'équipe chargée d'organiser le congrès des Montagnes. Il en devient le vice-président, après le décès de William Baillod.

Ce n'est pas tout. A la suite de diverses modifications subies par les statuts de la S.P.N., en 1920, notre comité central, présidé alors par Fritz Hoffmann, recourt une fois de plus à ses services en se l'attachant comme secrétaire-correspondant. G. Stroelé conserva ce mandat souvent absorbant pendant 19 ans et il s'en acquitta avec la ponctualité et l'aisance qui caractérisèrent toute son activité. Il faut dire qu'il maniait la plume avec une singulière facilité.

Comme il est doué d'une puissance de travail peu commune et qu'il ne sait refuser aucun service à ses collègues, il mène de front, en plus du secrétariat central, celui de l'Exposition scolaire et l'administration de la Caisse de prévoyance du corps enseignent primaire de Neuchâtel.

Ce qui ne l'empêche pas du reste de faire partie de plusieurs commissions administratives, celle de l'Ecole normale cantonale, en particulier, ni de se dépenser dans d'autres domaines que l'enseignement. Je ne citerai que l'espéranto où la réputation de G. Stroelé s'étendait bien loin de nos frontières.

C'est avec un profond regret qu'on le vit prendre sa retraite en 1939, atteint par les prodromes du mal qui l'a emporté. Dès lors des ménagements s'imposent et il se voit contraint d'abandonner plusieurs activités notamment le secrétariat de la S.P.N. En prenant congé de lui, le comité

central lui décerne le titre de membre d'honneur de notre association, modeste témoignage de gratitude hautement mérité.

Le destin s'est montré ingrat envers G. Stroelé, ne lui accordant qu'un trop court répit après un labeur opiniâtre.

Avec lui disparaît une des figures les plus saillantes de la S.P.N. Son nom peut être associé étroitement à celui de Fritz Hoffmann. Comme ce dernier, avec qui il a longtemps collaboré, il a dirigé son principal effort vers le redressement de la situation matérielle du maître primaire neuchâtelois qui était loin de correspondre à la dignité de la fonction, il y a une quarantaine d'années, quand G. Stroelé débuta dans l'enseignement. L'amélioration qu'il souhaitait s'est produite et l'école en a ressenti les heureux effets. Sachons lui en garder un souvenir reconnaissant, car la défense d'une telle cause implique une somme de peines, de luttes, de dévouement dont il est difficile de se faire une idée, à moins d'avoir participé soi-même à la mêlée.

Dans la cérémonie funèbre qui se déroula au crématoire de Neuchâtel, le 10 octobre, ce fut précisément l'un des plus anciens compagnons de route de G. Stroelé, M. Ch. Rothen, président de la S.P.N., qui, dans un dernier adieu, rappela, en termes chaleureux, tout ce que notre association doit à la riche personnalité du distingué collègue qui vient de nous quitter.

Nous réitérons à Mme Stroelé, sa vaillante compagne, l'expression de toute notre sympathie. J.-Ed. M.

COURS DE SKI

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, spécialement pour les membres *du corps enseignant du canton de Neuchâtel* et du Jura bernois, *un cours de ski*. Celui-ci aura lieu du 27 au 31 décembre 1943, à St-Imier (Mont-Soleil).

Indemnités : 5 indemnités journalières de 5 fr., 4 ou 5 indemnités de nuit de 3 fr. et le remboursement des frais de voyage IIIe cl. trajet le plus direct.

On donnera la préférence à ceux qui suivent nos cours d'été et qui ont l'occasion d'enseigner le ski à leurs élèves. Les inscriptions doivent être accompagnées d'une attestation des autorités scolaires, certifiant que l'enseignement du ski se donne régulièrement.

Toutes les inscriptions doivent être envoyées jusqu'au 20 novembre 1943 à M. F. Müllener, inspecteur de gymnastique, Zollikofen.

Pour la Commission technique : Le président : F. Müllener.
Le secrétaire français : W. Montandon.

CONVOCATIONS

Vaud : *Société évangélique d'éducation*, Palais de Rumine, samedi 6 novembre 14 h. 30.

Société vaudoise de travail manuel, Ecole normale, samedi 13 novembre, 14 h. 30

G.R.E.P. : Lausanne, samedi 20 novembre.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

QUESTIONS D'ACTUALITÉ : EN FACE DE LA VIE *(suite)*

La vie. — Devons-nous nous considérer comme convaincu alors que du fait d'une diversion, nous avons été écarté des grands problèmes qui se posent à l'attention de tous, tel celui de la famille, base de la société et par voie d'incidence, de l'enfance, de la jeunesse, de son orientation en vue des tâches de demain, problèmes qui, dès maintenant, préoccupent ceux qui auront à établir la société future sur des bases plus stables qu'actuellement.

Devons-nous nous considérer comme satisfait alors que nous n'avons pas été renseigné sur le sens de ce mot : *Vie*, mot dont nous avons fait large emploi dans la discussion en cours. Du sens donné à ce mot peuvent dériver nos conceptions en matière d'enseignement lequel peut être d'ordre utilitaire, avant tout, sans se soucier des forces endormies qui ne demandent qu'à être mises en action — qui résident dans la pensée et dans le cœur, qui ont nom : *esprit*, s'opposant à la matière.

La vie est-ce simplement : *jouer des coudes*, arriver quels que soient les moyens, participer à la bataille, avec toutes les armes que l'on a par devers soi *(primum vivere, deinde philosophari)* ou s'élever au-dessus des contingences humaines et obéir à un idéal supérieur qui comporte des renoncements, des sacrifices mais qui réserve aussi des joies et des triomphes, pratiquer, en un mot, la politique du *coude à coude* qui nous lie à l'humanité.

Le choix ne saurait être douteux. Elever un enfant, c'est non seulement lui donner l'instruction nécessaire, mais l'éduquer, le hausser, l'élever jusqu'à la parfaite stature de l'homme, mais de l'homme vrai.

* * *

Instruction, éducation. — Dès lors, instruction et éducation, deux mots qu'on ne saurait séparer.

Dans la *Vie protestante*, n° du 27 août 1943, Robert Dottrens dit en substance : « L'enfant doit apprendre, par l'école que, dans la vie individuelle et sociale, le devoir a la première place — toujours — que le devoir implique parfois des renoncements, que la devise des hommes chez qui le sens n'est pas émoussé est : « *servir ! et non pas se servir.* »

Le but de l'école est de former, avant tout, des caractères dit M. de S. qui ajoute : « On ne saurait séparer impunément l'éducation de l'instruction et donner à cette dernière une place prépondérante, toute la place, au détriment de la première. » Crainte des gens religieux de voir l'éducation qui tire sa sève de l'Evangile, reléguée à l'arrière-plan d'autant plus que l'enseignement est *laïque*, mot qui peut se prêter à différentes interprétations. Mais l'éducation est affaire personnelle, elle ne saurait être codifiée sous la forme d'un programme, d'un règlement ;

elle influe profondément l'enseignement auquel elle donne une âme, un sens, une direction, un but.

Pierre Bovet émet lui-même cette pensée : *Dans le domaine de l'éducation comme dans tout autre, les ingérences pratiques dépendent du but et de l'idéal qu'on se propose.*

Toute technique, tout art est inspiré par une fin qui est, en une certaine mesure, étrangère aux matériaux que le technicien a à sa disposition.

Ainsi les éducateurs, même après avoir étudié l'enfant, gardent, chacun des ambitions propres ; ils peuvent tirer parti des forces qu'ils ont devant eux pour les orienter à droite ou à gauche vers les fins qu'ils jugent les meilleures. (Le sentiment religieux et la psychologie de l'enfant par Pierre Bovet.)

Mais il est temps de conclure.

Les programmes considérés par quelques-uns comme un carcan ne sont là que comme des poteaux indicateurs indiquant la route. S'il est nécessaire, qu'on les revise mais qu'on prenne garde : à vouloir satisfaire tous et chacun, on arrive à une impasse, à la suppression de tout programme.

Expériences. — L'école en a fait au cours de ces dernières décades. Elle enseigna, pendant plusieurs années, les travaux manuels qui étaient la fin des fins puis passa à autre chose, les établis et le matériel vendus à l'encan. Actuellement, le développement physique de l'enfant tient la cote.

Mais, au-dessus de tout, la personnalité de l'instituteur qui peut transmettre à ses élèves son enthousiasme et acheminer ceux-ci vers les fins qu'il juge les meilleures.

L'école, comme toute œuvre humaine, présente ses déficits, qu'on s'emploie à les combler ; s'il y a des brèches, qu'on s'emploie à les « colmater » et non à les agrandir. Tous, bandant leur effort !

Pour l'école ! l'école tout court ! CH. MÉGARD.

MESSAGES [1]

Un message aux enfants : c'est bien cela. Un bel ouvrage de 200 pages, relié toile rouge, imprimé soigneusement en caractères bien lisibles. Un grand choix de morceaux — près de 150 — vers et prose, choisis dans les meilleurs textes littéraires à la portée de l'enfant.

Les auteurs ont travaillé en équipe. Ils ont eu la pensée délicate de placer en tête le nom d'un jeune collègue enlevé subitement à ses amis, Albert Rümley, dont la nature artiste apparaît dans de nombreux

[1] *Messages*, livre de lecture, 4e année Jura bernois, par Albert Rümley, Henri Devain, Aimé Surdez, Jean-R. Graf, Pierre Rebetez, Paul Erismann, Roland Stähli. Bois gravés de Laurent Boillat.

détails : le classement original des textes, les titres, le choix de certains morceaux. D'ailleurs, l'œuvre ne sent pas la dispersion, mais bien l'esprit de collaboration dirigée par une compréhension commune des intérêts enfantins et des nécessités éducatives.

Un premier chapitre est intitulé : *Notre Père dans les cieux.* Des pages de Claudel voisinent avec celles de Mercier, de Philippe Robert, de Ketty von Allmen, de Lagerlöf, de Mistral, de Verhaeren, de Maupassant, de Piachaud, de Rümley et de quelques autres. Le ton est sérieux et familier à la fois :

Ceux qui ne l'ont pas aperçu
Quand vers le soir sonnent les cloches,
C'est qu'ils eurent les yeux en poche.
Mais les enfants, eux tous, l'ont vu,
— Prince de rêve et de fortune —
Traversant l'air superbement
Avec sa bête en diamant
Et son manteau de clair de lune.

Les textes religieux de *Messages* feront aimer la piété et la vertu. C'est bien ce qu'ont voulu les auteurs. Publié pour les élèves des deux confessions, *Messages* répond aux aspirations communes des écoles chrétiennes, ce dont il faut féliciter les auteurs.

Les chers visages, c'est la famille, évoquée en vers et en prose par Jeannet, Monnier, Philippe, Pourtalès, Marsaux, Giraudoux, Romain Rolland, par Stähli, Gide, Bazin, Hugo, Pestalozzi, Lucien Marseaux, Henri Spiess, Ketty von Allmen. Choix heureux, morceaux tour à tour émouvants et touchants, éducatifs, sans trace de sensiblerie. C'est la journée bien remplie de bébé, la description de maman, de grand-père, des lettres, une maladie, des visites, une querelle, une chanson : « Chantez ! la nuit sera brève. »... Le troisième chapitre parle des belles journées enfantines, de l'école, des vacances, des promenades, des jeux. Vildrac voisine avec Ramuz et Tœpffer, c'est toute la vie studieuse et heureuse de l'enfant qui chante :

La joie est neuve comme un sou.
Voici le gai pont des vacances...

La beauté du monde débute par un bois de Boillat qui provoquera sans doute des critiques de gens posés et rassis. Les couleurs éclatent dans un paysage de rêve. Les enfants y trouveront du plaisir — et c'est quelque chose aussi.

Ici, l'enfant s'élève à la compréhension non plus seulement de son propre monde enchanté, mais au bonheur de vivre, tout simplement et magnifiquement. L'enchantement des heures matinales, du premier printemps, du soir, le chant du rossignol, la grande joie de Jean-Chris-

tophe qui découvre le charme de la solitude, la fête étrange d'Alain-Fournier, le visage évocateur de la cathédrale : « Dans son manteau couleur du temps, elle est là, comme un géant de pierre. Son chevet a reçu le jour de milliers de matins, et ses porches, l'adieu de milliers de couchants ; c'est autour d'elle que se tissent nos jours ».

Le chapitre suivant pourrait s'intituler : La patrie. Les enfants préféreront : *Au pays qui te ressemble.* En tête, un paysage coloré des Franches-Montagnes, les chevaux à la charrue, des toits d'un rouge éclatant, des forêts vertes et bleues... C'est la ferme, et c'est le village ou la ville, la route campagnarde, le jardin, la foire, les cloches, c'est également la patrie, évoquée discrètement et fermement par des morceaux de Keller, de Moine, de Froideveaux, de Reynold. Un capitaine médecin jurassien fait le récit mouvementé de la débâcle française, l'entrée des troupes au Chauffour, les scènes vécues en ces mémorables journées de juin 40. L'ancien commandant du bat. fus. 24 jurassien, qui n'est autre que le général Henri Guisan, adresse un appel cordial à la jeunesse : « Le Jura et l'Ajoie sont de belles terres qui ont donné au Pays une race décidée et des troupes solides... Préparez-vous, instruisez-vous de tout ce qui intéresse le Pays. Un peuple qui se respecte ne laisse rien au hasard. Quoi qu'il arrive, nous aurons besoin, demain, d'une jeunesse ardente et fidèle ».

Vient ensuite, abondamment représentée, la nature, dans trois chapitres faisant ensemble une cinquantaine de pages : *Ce sont les travaux de l'homme qui sont grands. Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches, Avec Froux le lièvre et Panache l'écureuil.* Il faut remercier, au nom des petits lecteurs de *Messages,* le groupe des auteurs d'avoir si bien su trouver dans la littérature tant de pages intéressantes, ou instructives, ou émouvantes, ou tout à la fois éducatives et récréatives. Cette partie forme le grand centre d'intérêt de l'ouvrage, et c'est bien ainsi, l'enfant n'étant bien lui-même que parmi ses amis les plantes et les bêtes.

Une partie bien nouvelle, dans un manuel de lecture, c'est le chapitre consacré aux voyages. En tête, une réclame qui sera certainement reprise par une agence de publicité : le voilier « Francoke », aux couleurs fédérales, passe majestueusement devant une bourgade nichée au pied des montagnes vertes et blanches. Un train passe au loin sur un viaduc. Des chalets noirs se détachent sur la crête. Et ce sont les préparatifs de voyages, les randonnées sur terre et... sur mer, les compagnons de voyage, les moyens de communications, les courses de ski et de bobs, même une partie de football : il ne manque plus que Bibi, Pic et leurs célèbres co-équipiers ! Des textes vivants et vivifiants, une belle réponse à des intérêts enfantins qui doivent être dirigés, « sublimés ».

Il manquait au plan du livre les chapitres traditionnels d'histoire et de récits. Il figurent dans *Messages* sous les titres poétiques : *Les*

voix qui se sont tues et *Il était une fois*. Il est entendu que le livre de lecture n'est pas une encyclopédie, et qu'il ne saurait remplacer les manuels de géographie, de science et d'histoire. Pourtant, qu'on le veuille ou non, un ouvrage de lecture scolaire devra faire une large place à la nature et aux événements, donc aux sciences, à l'histoire et à la géographie. La part faite à l'histoire est modeste dans *Messages* et on pourra le regretter. Elle est pourtant suffisante pour le degré scolaire dont il s'agit, mais juste suffisante : l'enfant des cavernes, les lacustres, Achille et Hector, les Romains, le château. C'est tout — exactement 7 morceaux, dont une jolie légende de Hamard, qui serait mieux à sa place dans la dernière partie, celle que l'enfant attend avidement, la collection de récits, légendes, aventures, romans. En tête, une jeune fille à son rouet — que l'on devait rêver, en filant, devant le fenêtre ouverte sur la campagne riante ! Le jeune lecteur ne sera pas déçu en parcourant, et en relisant — car les beaux romans se relisent cent fois — les histoires captivantes tirées des œuvres de Tolstoï, Derème, Duhamel, Ramuz, Kuès, Gravollet, Istrati, Andersen, Surdez, Bryant, Chesneau, Bouchor, Rümley, Stähli, Wilde, une trentaine de pages en tout, et ce n'est certes pas trop.

Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur un ouvrage destiné à des enfants. Mais j'envie les maîtres et les maîtresses qui disposeront d'une pareille source de matières, variées, vivantes, instructives et intéressantes. A eux de nous dire quelles seront les réactions de leurs élèves. A eux de nous dire aussi à quel point les dessins de Laurent Boillat seront compris et goûtés. J'ai déjà l'opinion d'une de nos classes d'application : elle est enthousiaste, et les auteurs de *Messages* ont le droit d'en être satisfaits, puisque c'est bien pour l'enfance, et rien que pour elle, qu'ils ont rassemblé les plus belles pages de la littérature française.

CHARLES JUNOD.

TRAVAUX MANUELS ET PERSONNEL ENSEIGNANT

La prolongation de la scolarité obligatoire et l'application stricte de la loi qui l'a instituée ont incité les Départements cantonaux intéressés à doter le nouveau degré d'enseignement — celui des *classes de fin de scolarité* — d'un programme spécial dans lequel les travaux manuels occupent une place prépondérante.

Les milieux officiels responsables ont estimé, avec raison, que le nouveau programme devait accorder une large hospitalité à l'activité manuelle, considérée comme branche indépendante.

On s'est rendu compte, un peu partout, qu'un programme à tendance strictement intellectualiste ne pouvait se justifier pour une clientèle destinée, en majeure partie, à exercer par la suite une profession où le savoir des mains et l'intelligence pratique priment les facultés de l'esprit et l'intelligence rationnelle. On a compris que les exercices

strictement scolaires ne suffiraient pas à préparer la jeunesse (masculine surtout) à faire un bon apprentissage chez un patron ou dans une école de métiers.

On s'est aperçu tardivement que pour cette catégorie de garçons que n'attiraient pas les spéculations de l'esprit, un aspect important de l'éducation avait été complètement négligé jusqu'alors, celui qui devrait se préoccuper de former et de cultiver le goût pour le travail des mains, si nécessaire dans la plupart des métiers de l'industrie et de l'artisanat.

C'est ainsi que travaux sur carton, sur bois et sur métal — pour ne citer que les techniques le plus généralement envisagées pour les garçons, avec les cours ménagers pour les filles — sont venus s'ajouter aux branches d'enseignement général, accaparant à eux seuls plus du tiers de l'horaire.

Disons que cette nouvelle formule s'est révélée d'emblée excellente. A Genève, par exemple, où les travaux manuels ont été introduits dans les classes dites de préapprentissage (anciennes 7e années primaires) il y aura bientôt quinze ans, élèves, parents et patrons ont trouvé l'initiative fort heureuse. Ces mêmes travaux ont alors été étendus aux classes de fin de scolarité qui ont remplacé les précédentes, en ville, depuis la création en septembre 1933, d'une 8e année d'école correspondant à la 9e dans les autres cantons).

A Genève donc, le nouvel échelon scolaire englobe les deux derniers degrés primaires (7e et 8e années, élèves de 13 à 15 ans) ; il a un caractère obligatoire pour tous les élèves qui n'ont pas bifurqué vers l'enseignement secondaire.

Nos voisins valaisans, vaudois et neuchâtelois travaillent actuellement à une organisation semblable et c'est également aux travaux manuels qu'ils se sont adressés pour assurer aux élèves une initiation au travail agricole et artisanal.

Mais, concurremment avec celui du programme, un autre problème s'est présenté aux instigateurs de cette orientation pratique de l'enseignement primaire supérieur. C'est celui du personnel enseignant : instituteurs ordinaires ou hommes de métiers, instituteurs ayant reçu une préparation spéciale ou techniciens ?

A ce propos, il est intéressant de constater que chez la grande majorité des 37 pays qui ont bien voulu se prêter à une enquête récente du B. I. E. relative à *L'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires et secondaires*, cet enseignement est confié à des membres du corps enseignant régulier.

Ce fait est significatif : il atteste l'unité de vues des Ministères de l'Instruction publique quant au rôle avant tout éducatif que doivent assumer les travaux manuels à l'école.

Presque partout en effet, on préfère donner à des éducateurs ayant suivi la filière des études pédagogiques une formation technique adéquate, soit à l'Ecole Normale soit dans des cours spéciaux. La publication citée fait précisément ressortir que « la catégorie des artisans ou des professionnels très au courant de leur métier mais n'ayant pas de préparation pédagogique générale, semble vouée à disparaître de plus en plus ». Sans doute est-ce parce que cette formule n'a pas donné tous les résultats désirables !

A Genève encore, pour parler d'une expérience qui compte maintenant un nombre appréciable d'années, la plupart des maîtres de travaux manuels sont aussi des instituteurs ayant acquis puis perfectionné leur préparation spéciale dans des cours organisés chaque été (depuis plus de 50 ans) par la *Société suisse de travail manuel et de réforme scolaires.* Cours dans lesquels le côté didactique domine constamment l'apprentissage des éléments d'une technique conforme aux possibilités de jeunes garçons d'âge scolaire.

C'est également la solution à laquelle on s'est arrêté chez nos voisins romands puisque le Département vaudois a envoyé toute une pléiade de collègues suivre le cours de menuiserie du dernier cours fédéral (celui de Sion) ; que dans le canton de Neuchâtel, on est en train d'installer des ateliers intercommunaux dont on remettra la direction à des instituteurs spécialisés ; qu'en Valais — tout nouvellement venu aux travaux manuels — le chef-lieu vient de doter l'Ecole des garçons de Condémines et l'Ecole Normale des jeunes gens, d'ateliers pour le travail du bois, ateliers dont la marche a été confiée à des éducateurs dûment formés.

Ce faisant, l'école publique s'entoure partout de collaborateurs qualifiés dont la probité intellectuelle et morale ainsi que la culture générale constituent assurément le plus sûr garant d'une éducation intégrale bien comprise.

L. DUNAND.

TEXTE LITTÉRAIRE

LA NOCE

« ... A la sortie de l'église, on lança à pleines poignées des sous et des dragées aux enfants qui attendaient, massés autour du portail. Pendant une vingtaine de minutes, les gosses se précipitèrent, tels une volée de moineaux piaillards, pour les ramasser. Enfin, lorsqu'il n'y eut plus une seule papillotte bleue ou rose sur le chemin, la troupe des gamins s'éparpilla et l'on s'achemina vers la place. Quatre chars à bancs attendaient là, tous quatre attelés d'une paire de chevaux fringants aux colliers desquels, pour faire honneur à la mariée, on avait attaché de gros bouquets de marguerites. Jeunes et vieux se hissèrent sur les banquettes, à grand renfort d'appels, d'exclamations et de rires. Les

conducteurs firent claquer leurs fouets enrubannés de blanc, et les voitures s'ébranlèrent, dans un gai tintement de grelots... »

La Sapinière. Ed. de la Baconnière. MILLY BRAISSANT.

GÉOGRAPHIE PRATIQUE

Rive gauche ou rive droite ?

Le Bouveret est situé sur la rive gauche du Léman.
Vevey est située en grande partie sur la rive gauche de la Veveyse.

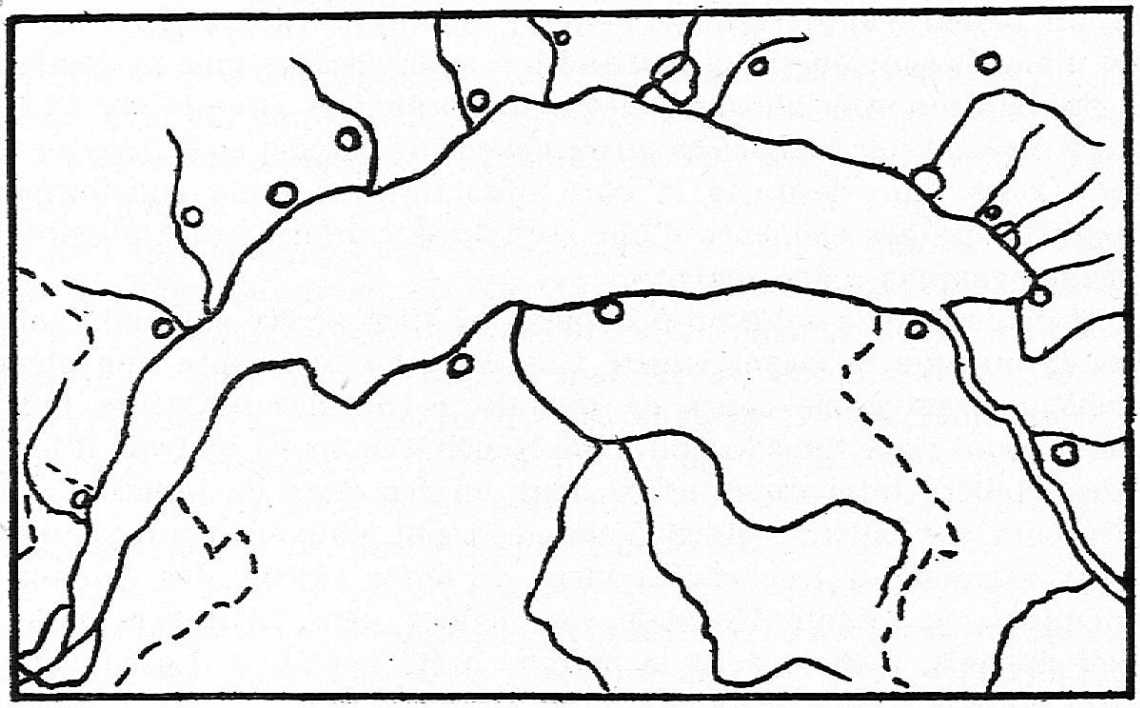

Exercice : J'indique la *rive* sur laquelle la localité est située : Aigle, sur la Grande-Eau ; Belmont, sur la Paudèze ; Morges, sur la Morges ; Aubonne, sur l'Aubonne ; Nyon, sur l'Asse ; Châtel-St-Denis, sur la Veveyse ; Bussigny, sur la Venoge ; Rolle, sur la rive ? du Léman ; Begnins, sur la Promenthouse ; Versoix, sur la Versoix. W. Z.

RÉCITATION

MA POUPÉE

Ma poupée est de porcelaine
avec de gros yeux hébétés ?
Ses cheveux ne sont que de laine
Et ses bras inarticulés ?

Vous n'avez, que je vous le dise,
Pas d'amour pour mon cher trésor !
Cessez-là toutes vos sottises
Au lieu de chicaner encor !

Quand je prends mon bébé bien sage
Dans mes bras... Il me sourit bien !
Vous n'avez, ma chère, je gage,
Pas d'enfants... vous n'en savez rien !

Il vaut mieux finir, ma chère âme,
Et retourner à vos pâtés !
Car j'entends : ma fille réclame
Sa bouteille à cris répétés !

MARCELLE PELLAUX-COUSIN.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

édités par la Commission intercantonale de la Société suisse des Instituteurs pour l'étude des questions scolaires avec l'appui du **Département fédéral de l'Intérieur** et la collaboration de la **Commission fédérale des Beaux-Arts** et d'un certain nombre de pédagogues suisses.

Tableaux déjà parus : Séries 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941 et 1942. Soit 36 sujets divers.

En préparation : Série 1943, 4 tableaux.

Conditions de vente :

a) *Par abonnement :* Prix de la série de 4 tableaux, non montés Fr. **17.—**

Les abonnés s'engagent à acheter au moins deux séries de tableaux non encore parues. Lors de cet achat ils ont également le droit de se procurer au prix de l'abonnement les tableaux déjà parus précédemment (Fr. 4.25 par exemplaire non monté).

b) *Hors abonnement :* Prix par tableau non monté pour une commande de :

1 - 9	10 - 24	25 - 49	50 - 99	100 et plus
5.75	**5.25**	**4.75**	**4.50**	**4.25**

Suppléments pour montage des tableaux (les mêmes en abonnement ou hors abonnement) :

	Supplément par tableau
avec bords toile et œillets	Fr. 1.—
entièrement monté toile et œillets	» 3.50
monté sur carton avec œillet	» 3.—
monté sur toile avec baguette en bois laqué noir	» 6.—

Commentaires :

	Prix de l'exemplaire
1re série Tableaux N° 1 - 8 2e série Tableaux N° 9 - 16 3e et 4e séries Tableaux N° 17 - 24	chaque série Fr. **1.50**

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque Nationale Suisse
BERNE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

DÉJA PARUS

Groupe	*Tableau N°*		*Série*	*Peintre*
Histoire et culture nationales.	5	Soldats mercenaires . . .	1re	B. Mangold.
	23	Morat, 1476	4e	O. Baumberger.
	27	Landsgemeinde de Glaris .	5e	B. Mangold.
	32	A la frontière : Mitrailleurs de montagne	6e	W. Koch.
	35	Marché dans une ville au moyen âge	7e	P. Bœsch.
Préhistoire.	30	Les hommes des cavernes	6e	E. Hodel.
Les styles.	4	Roman : Saint-Ursanne .	1re	L. Vonlanthen.
	16	Gothique : Lausanne. . .	2e	K. Peterli.
	28	Baroque : Einsiedeln. . .	5e	A. Schenkel.
Types d'habitations.	2	Maison tessinoise.	1re	N. Stœcklin.
	25	Maison paysanne de la Suisse septentrionale . .	5e	R. Kundig.
	33	Ferme bernoise	7e	V. Surbek.
Paysages typiques.	12	Cluses du Jura	2e	C. Bieri.
	24	Vallée du Rhône.	4e	Théo Pasche.
	29	Glacier (Tschierva-Roseg).	6e	V. Surbek.
L'homme, le sol, le travail.	1	Cueillette des pommes . .	1re	E. Bohni.
	10	Montée à l'alpage	2e	A. Carigiet.
	11	Vendanges à Lavaux. . .	2e	R. Martin.
	18	Pêche au lac de Constance	3e	H. Haefliger.
	19	Intérieur de chalet. . . .	3e	A. Brügger.
Lutte contre les forces naturelles.	3	Avalanches	1re	V. Surbek.
	20	Correction des torrents . .	3e	V. Surbek.
Technique, industries et métiers.	8	Usine électrique	1re	H. Erni.
	13	Port de Bâle	2e	A. Christ.
	14	Saline	2e	H. Erni.
	15	Usine à gaz.	2e	O. Baumberger.
	31	Avions de transport . . .	6e	H. Erni.
	34	Atelier de tissage	7e	A. M. v. Matt-Gunz.
Animaux et plantes dans leur milieu.	6	Chocards	1re	F. Stauffer.
	7	Marmottes	1re	R. Hainard.
	9	Hérissons	2e	R. Hainard.
	17	Arolles	3e	F. Stauffer.
	22	Prairie alpestre	4e	A. Schwarzenbach.
	26	Vipère du Jura	5e	P.-A. Robert.
	36	Végétation au bord d'un lac	7e	P.-A. Robert.
Contes illustrés.	21	Robiquet	4e	F. Deringer.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 13 novembre 1943 LXXIXe année — No 40

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:
Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:
IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE: Fr. 9.—; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

ÉDITIONS PAYOT 1943

AMMERS-KULLER JO VAN : **Eve et la pomme.**
Traduit du néerlandais par Louis Arp.
Un volume in-8° carré, broché . . . . . Fr. 4.50

BAUDELAIRE CHARLES : **Les fleurs du mal.**
Un volume in-16, broché . . . . . » 6.—

BERTHOUD DORETTE ; **La seconde Madame Benjamin Constant.** Un volume in-8° carré, broché, fr. 6.—, relié » 9.—

BUCK PEARL : **Terre chinoise.**
Un volume in-8°, broché . . . . . » 5.50

BUENO JAVIER : **La Puerta del Sol.** *(Les vaincus héroïques.)*
Un volume in-16, couverture illustrée, broché . . . . . » 4.—

CHAPUISAT EDOUARD : **Salons et chancelleries au XVIIIe s.**
Un volume in-8° carré, couverture illustrée en couleurs broché, Fr. 6.—, relié . . . . . » 9.—

DUBAL ROSETTE : **Copeaux.**
Un volume in-8° carré, illustré, broché . . . . . » 3.—

HEYE ARTHUR : **L'école de l'aventure.**
Un volume in-16, illustré, couverture illustrée en couleurs, broché . . . . . » 4.50

KOHLER PIERRE : **Lettres de France.**
Un volume in-8°, broché . . . . . » 5.—

MESTRAL-COMBREMONT JULIE DE : **La carrière d'André Carnegie.** Un conte de fées. Un volume in-8° carré, couverture illustrée, broché Fr. 5.—, relié . . . . . » 7.50

NICOD HENRI : **La vie mystérieuse de l'Afrique noire.**
Un volume in-8°, illustré, couverture illustrée, broché . . . » 5.—

PLINVAL GEORGES DE : **Pélage, ses écrits, sa vie et sa réforme.**
Un volume in-8°, broché . . . . . » 15.—

ROGER NOËLLE : **La vie dramatique du peuple roumain.**
Un volume in-16, illustré, broché . . . . . » 2.50

— : **Peau d'éléphant.**
Un volume in-16, broché . . . . . » 3.—

SANDOZ MAURICE : **La maison sans fenêtres.**
Un volume in-16, broché . . . . . » 3.50

VALLOTTON HENRY : **Alphonse XIII.**
Un volume in-8°, illustré, couverture illustrée, broché, Fr. 8.—, relié plein toile . . . . . » 11.—

VINET ALEXANDRE : **Mélanges théologiques et religieux.**
Un volume in-8°, broché . . . . . » 10.—

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud

Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1944-1945

JEUDI 20 AVRIL 1944

Examens d'admission le même jour, à 8 heures

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **1er avril.**

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2e ;

les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3e, à condition de subir avec succès, le 20 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2e). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le 1er trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2e).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1re :

14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE

UN AN DE PLUS

POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES

3me SALON DES ARTISTES EN HERBE

organisé par les grands magasins

INNOVATION S. A.
Lausanne

Encouragez les enfants à participer à cette intéressante exposition de

DESSINS D'ENFANTS

Sur simple demande nous expédions conditions et feuille de participation.

Hôtel de l'Ours
LAUSANNE

recommande ses chambres, eau chaude et froide toute la semaine.

Grandes et petites salles pour Sociétés.

PRIX RAISONNABLES

Société vaudoise de secours mutuels

Caisse maladie-accidents, contrôlée et subventionnée par la Confédération

Instituteurs, institutrices,

Le groupement mutualiste d'assurance contre la maladie et les accidents, sous-section S.P.V. de la S.V.S.M. attend votre adhésion et celle de votre famille.

Soyez prévoyants ! n'attendez pas !

Demandez sans engagement tous les renseignements nécessaires pour votre affiliation à Monsieur Fernand Petit, instituteur, rue Ed. Payot 4, à Lausanne. Téléphone 3 85 90.

on ne dit plus
...je désire un crayon
on dit: je veux un

Caran d'Ache